

« On rapporte que l'Ouali, Mohammed Pacha Ragheb, dit un jour à l'un des descendants de Sakkaf : « Le nom de Sakkaf (en arabe, celui qui fait les toits) a été donné à votre ancêtre parce qu'il était un toit qui préservait, le Yémen des malheurs.

« Eh bien ! le cheikh El-Hafnaoui est le toit de l'Égypte, il l'a préservé des calamités. » On disait un jour devant un émir : Le maître El-Hafnaoui est une des merveilles de l'Égypte. — Dites plutôt du monde » dit l'émir.

« Le cheikh El-Hafnaoui mourut dans la matinée de samedi 17 Rabi-el-aoul de l'an 1181 de l'hégire. Il fut enterré le dimanche, à la mosquée d'El-Azhar »⁽¹⁾.

Ses apôtres ne purent s'entendre sur sa succession spirituelle et plusieurs d'entre eux fondèrent des congrégations indépendantes.

Ceux qui lui restèrent fidèles instituèrent la confrérie des *Hafnaouiïa* aujourd'hui localisée en Égypte et au Hedjaz où elle est représentée par un couvent à la Mecque et par un autre à Médine.

Parmi les corporations issues des *Hafnaouiïa*, nous citerons : 1° les Saouiïa, du cheikh El-Saouiï, localisés au Hedjaz où ils ont des zaouiïas : à Djedda, cheikh A'yad; à la Mecque, cheikh Mohammed Chili ; à Médine, cheikh Mohammed Es-Sa'ïdi. La zaouiïa principale serait située à Djedda et placée sous la direction du chef de la corporation⁽²⁾.

2° Les *Derdirïa* disciples du métaphysicien et traditionniste consommé, le spiritualiste Ahmed-el-Edoui, dit El-Derdir, dont l'enseignement serait encore en honneur à la Mecque et à Médine.

3° Les branches locales des *Lessia*, *Deifia* et *Messellemia* dont la réputation n'a guère dépassé les environs du Caire⁽³⁾.

RAHMANÏA

La confrérie des Rahmanïa complète l'énumération des corporations issues des Khelouatïa ; on en connaît les règles générales et la formation.

Son fondateur, *Si-Mahammed ben A'bderrahman-el-Guechtouli-el-Djerdjери-el-Ahzari*, né vers 1126-1133 de l'hégire (1715-1728 de J.-C.) à Aït-Smaïl, fut l'un des meilleurs élèves du cheikh El-Hafnaoui. Mission-

(1) Extraits des chroniques d'El-Djabarti, auteur déjà cité.

(2) Renseignements de source indigène.

(3) Le Chatelier, auteur déjà cité.

naire éprouvé, apôtre convaincu, il parcourut le Soudan, une partie des Indes, le Hedjaz et la Turquie, propageant partout les doctrines de son maître spirituel et essayant de faire du prosélytisme. On le voit revenir ensuite dans son pays natal, vers 1183 de l'hégire, précédé par sa réputation de saint, illustre par ses miracles, sa science ésotérique et les vertus mystérieuses qu'on attribuait aux disciples de l'école khelouatiä.

Ses prédications lui attirèrent la foule enthousiaste, et, bientôt, sa demeure d'Aït-Smaïl devint le siège d'une véritable agence de propagande, d'où les fidèles répandaient dans les tribus de la Kabylie, les éloges du maître spirituel que la Providence semblait leur avoir donné.

La ville d'Alger et les environs furent, à leur tour, visités par le cheikh A'bderrahman et, partout, ses doctrines et ses miracles soulevaient la masse en sa faveur, lui valaient de nouvelles marques de sympathie.

Ni la jalousie de la caste maraboutique, ni les fataoua des Eulama rendues à l'instigation du Gouvernement turc, qui voyait un danger dans cette puissance naissante, ne purent arrêter l'impulsion donnée, et les populations du Djurdjura firent du thaumaturge vivant qu'était A'bderrahman, leur saint national. La mort vint le surprendre l'an 1208 de l'hégire (1793-1794 de J.-C.), au moment où la confrérie à laquelle il avait donné son nom était en plein développement.

Cette mort donna lieu à des manifestations de la part des nombreux adeptes de Mahammed ben A'bderrahman ; ceux de la plaine se rendaient en pèlerinage dans les montagnes du Djurdjura et tout laissait à prévoir que le tombeau du Saint deviendrait le rendez-vous des populations belliqueuses de la Kabylie.

Les Turcs s'alarmèrent de cette situation et, dans le but de surveiller les khouan rahmaniä, ils firent enterrer leur patron au Hamma, après avoir fait substituer son corps primitivement inhumé à Aït-Smaïl.

On connaît le miracle qui s'en suivit et la légende des deux tombeaux qui valut à A'bderrahman le surnom d'Abou-Qobrin et à la confrérie deux zaouïa-mères : la première à Aït-Smaïl (Durdjura m.) et la seconde au Hamma, tout près d'Alger. Les adeptes rahmaniä pensent encore trouver dans ces deux établissements religieux, la dépouille mortelle de leur saint de prédilection.

Cependant, la zaouïa du Djurdjura a toujours été considérée comme la maîtrise principale de l'Ordre et les directeurs spirituels qui s'y sont succédé, ont été reconnus comme les dépositaires de la baraka de Sidi-A'bderrahman-bou-Qobrin, en même temps qu'ils étaient investis du titre de chefs suprêmes de la confrérie.

Le tableau synoptique ci-après mentionne les dignitaires qui ont été élevés à la charge de khalifa de Sidi-A'bderrahman, ainsi que les principaux chioukh, leurs descendants ou leurs héritiers dans la voie (tariqa), qui représentent aujourd'hui la confrérie :

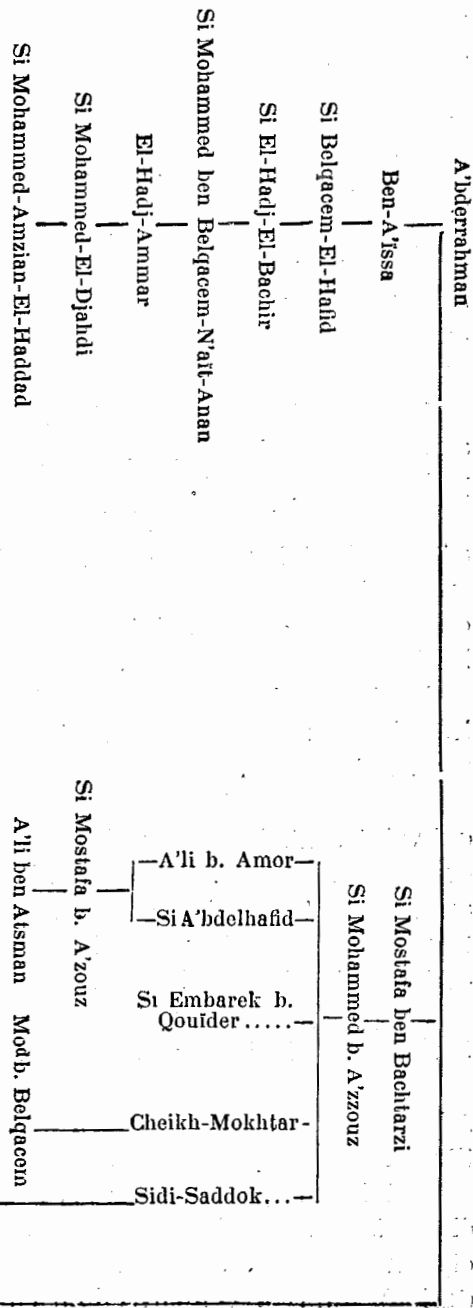
Hadj-A'li ben Hamloui.....
 « Hocini » Mohammed b. Belqacem.....
 Cheikh A'li.....
 Amara bou Diar
 Mataallah Si El-Hadj-Ahmed.....
 Si Ahmed ben Cheikh.....
 Si Ahmed ben Hamida.....
 Djemili ben Sa'ïd
 Belqacem ben Mohammed b. Chaab.....
 Si El-Hadj-Belqacem ben Bou-Zidi.....
 Mahdjoub Si Tafel ben Mahdjoub.....
 Si Mohammed ben A'bdsemed ...
 Derouich Si Belqacem ben A'li.....
 Si Mohamed ould El-Habib.....
 « Moulessouiga » Mohammed.....
 Bouzid Si Ahmed ben Mohammed.....
 Si ben Ounis-Larbi.....
 Si Mohammed ben A'li

A'li ben A'tsman.....
 Mekki ben Mostafa b. Si-Mohammed
 ben A'zzouz.....
 Lazhari ben Mostafa.....
 Si Mohammed-Lazhari b. A'bdelhafid.....
 Mohammed b. El-Hadj-Mohammed
 ben Belqacem.....
 Si Tahar b. Si-Sadok b. El-Hadj...
 Si El-Hadj-Said ben Bachtarzi.....

FILIATION SPIRITUELLE

DES

RAHMANIA EN 1897



A'li ben A'tsman Mod b. Belqacem

C'est d'abord le magherbi *A'li ben A'ïssa* investi du vivant même du fondateur de la confrérie qui, de 1794 à 1836, continue l'œuvre de son maître. Si *Belqacem-ou-El-Hafid*, originaire des Maatka ou du Babor, le Marocain Si *El-Hadj-el-Bachir* (1836-1837), *Mohammed ben Belqacem-Naït-Anan*, originaire des Beni-Zeminzer (1843-1844), El-Hadj-A'mmar (1843-1857), Si *Mohammed-el-Djahdi*, se succèdent à la tête de la confrérie malgré les dissidences qui se produisent, jusqu'au jour où le moqaddem Si *Mohammed-Amziam-el-Haddad*, reconnu par les Rahmanïa du Tell et de la Kabylie grand-maître de l'Ordre, se fait le porte-étendard de l'insurrection de 1871 et où la zaouïa du Djurdjura est fermée par mesure politique.

Pendant que le cheikh Haddad expiait sa faute en prison ; que sa zaouïa de Seddouk était détruite ; « que ses biens étaient confisqués et livrés à la colonisation » ; que son fils A'ziz⁽¹⁾ sollicitait une mesure de clémence, la confrérie perdait de son homogénéité et, dans les régions telliennes, les principaux moqaddim devenaient de véritables dignitaires indépendants. En l'absence du maître, ils s'instituaient, eux-mêmes, chefs de congrégations et, aujourd'hui, ils sont supérieurs de maîtrises distinctes, avec leurs zaouïas secondaires, leurs moqaddim et leurs khouans, n'ayant de commun que le vocable de la confrérie et les principes fondamentaux de leurs pratiques.

Des descendants du fondateur des Rahmanïa et des chefs spirituels qui lui ont succédé à la zaouïa du Djurdjura et qui auraient pu jouer un certain rôle, il ne reste plus que le souvenir et ceux qui sont demeurés étrangers aux affaires de l'Ordre végétent, en Kabylie, sans influence et sans prestige.

Les efforts tentés, de l'étranger, par le cheikh A'ziz n'ont pu arrêter l'ascendant que prenaient, sur la masse, les moqaddim de son père. Quelques-uns de ses partisans lui sont, cependant, demeurés fidèles ; ils se recommandent encore du titre de moqaddem qu'ils avaient reçu de Djedda, d'où l'héritier du cheikh Haddad investissait, par correspondance, les khouans qui voulaient bien lui demander sa baraka, et, reconnaîtraient, sans doute, la suprématie de son fils Salah, le jour où ce dernier, qui a pris du service dans l'administration, trouverait avantageux de prendre la direction de la confrérie.

Nous donnons ici la traduction d'une des idjaza que délivrait le cheikh

(1) Cheikh A'ziz a joué, comme on le sait, un rôle principal dans l'insurrection de 1871 : il en a été, pour ainsi dire, l'âme. Transporté à la Nouvelle-Calédonie, il réussit à s'évader et vint se fixer à Djedda où ses nombreuses manifestations de repentir lui avaient valu un traitement de faveur. Autorisé à venir à Paris, en 1895, pour y suivre un traitement médical, il mourut après un court séjour dans la capitale et fut inhumé à Constantine.

Aziz, idjaza dans laquelle on trouvera l'esprit dont était animé ce personnage religieux ainsi que les recommandations qu'il a laissées à ses adeptes :

« Louange à Dieu unique ; que sa gloire soit proclamée !

« A tous ceux, khouans ou autres, qui prendront connaissance de ce diplôme par nous délivré ; que le salut soit sur vous accompagné de la miséricorde de Dieu et de ses bénédictions.

« Si, comme je l'espère, vous êtes en bonne santé, grâces en soient rendues à Dieu. Ensuite, je vous demande de vouloir bien faire pour moi des vœux sincères comme j'en fais pour vous tous et je vous informe de ce qui suit :

« Le porteur du présent diplôme, Sid Mohammed ben A'mara que j'appelle mon fils, car sans l'être par descendance, il l'est réellement par l'amitié que mon cœur a vouée, avait été agréé par notre feu Cheikh. En conséquence, je l'autorise à conférer l'ouerd des Rahmania à quiconque viendra spontanément lui demander à être initié ou sera sollicité par lui à cet effet.

« Il enseignera progressivement les sept noms à l'élève qui, donnant des indices de dévotion et de vertu, s'annoncera digne de cette communication.

« Sid Mohammed ben A'mara transmettra cet enseignement tel qu'il l'a reçu lui-même de son Cheikh. Que Dieu le dirige dans la bonne voie et le prenne comme intermédiaire pour y diriger les autres ; qu'il l'illumine; et fasse de lui un instrument d'illumination; qu'il le guide dans la voie du Paradis et se serve de lui pour y conduire les autres, qu'il le pénètre de plus en plus des doctrines de la confrérie et les propage par son enseignement.

« En s'adressant à lui par l'initiation à la voie, c'est comme si on s'adressait à notre Cheikh feu ben El-Haddad, mort éloigné des siens : l'avantage sera le même, l'affiliation aura une égale valeur.

« Je vous recommande, je me recommande préalablement à moi-même, et je recommande au détenteur de ce diplôme de rester dans l'obéissance et la crainte de Dieu, d'observer fidèlement le rituel de l'Ordre, de faire preuve, en toute chose, de résignation et d'humilité et de ne chercher d'appui que sur la paix, car, c'est elle qui constitue la meilleure voie menant au ciel sans obstacle, et c'est elle qui permet de multiplier les bonnes œuvres.

« Je n'ai plus rien à ajouter, mais ceci suffira à tout homme sérieux, bien élevé, ami de Dieu et sensé.

« De la part d'A'ziz fils du Cheikh ben El-Haddad, l'éloigné des siens, que Dieu le protège ! »⁽¹⁾.

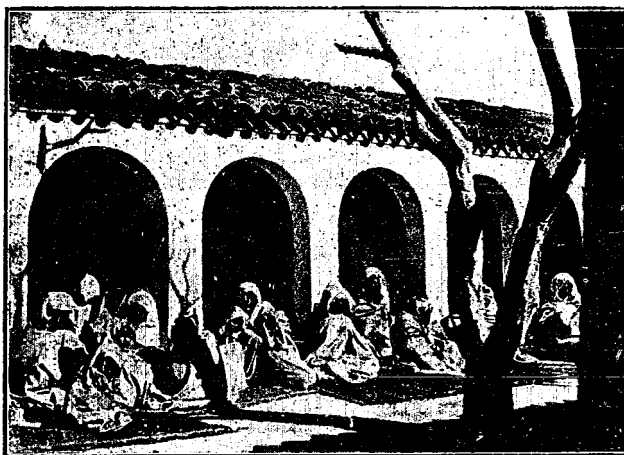
*

**

(1) Diplôme délivré à Sid Mohammed ben A'mara, traduit par M. Mirante, interprète militaire au Gouvernement général.

Parmi les principaux moqaddim du cheikh Haddad qui se sont affranchis de tout pouvoir spirituel, nous citerons en première ligne le cheikh *Hadj – A'li ben Hamlaoui ben Khalifa* qu'une légende, habilement répandue dans le Tell et en Kabylie, fait considérer comme le dépositaire de la baraka de son maître⁽¹⁾.

Voici, consigné par lui-même, dans un diplôme de moqaddem, le rituel qu'il enseigne et les pratiques qu'il prescrit aux vicaires qui le représentent auprès des milliers d'adeptes qu'il compte en Algérie :



Zaouïa du Cheikh-Hamlaoui à Chateaudun-du-Rhumel
Vue communiquée par M. PENSON, administrateur.

« Louange à Dieu.

« Je cherche un refuge auprès de Dieu, contre Satan le lapidé.

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

« Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed et lui accorde le Salut.

« Ceci est un diplôme dont tirera avantage la tariqa des Khelouatiïa qui conduit (à la source de tous les biens) ceux qui marchent dans la voie droite.

« (Il est délivré) à Sid Mohammed El-Bachir ben Ahmed ben El-Bouab, de Zemorah.

« Nous l'autorisons à divulguer (les secrets de) la tariqa à quiconque le lui demandera (et ce) pour propager la religion, en vue de la vie future et non de celle d'ici-bas. Son but ne sera pas d'être vu ni entendu ; il ne sera pas prouvé par la vanité et n'aura que le désir d'obéir (à Dieu).

« (Les pratiques de) l'initiation sont (les mêmes que) celles employées, vis-à-vis de ses disciples, par le Prophète, — que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le Salut ! — qui, en les initiant, leur a seulement demandé de tenir les yeux fermés et de prononcer trois fois, en prolongeant le son des mots, la formule de l'Unité de Dieu.

« C'est ainsi que le Prophète, — que Dieu l'épande sur lui ses béné-

(1) « Avant de mourir dans les prisons des chrétiens et martyrs de la guerre sainte le vieux Cheikh-El-Haddad avait pris ses précautions pour que sa succession spirituelle fut assurée. Il avait désigné Si El-Hadj-el-Hamlaoui, moqaddem à Chateaudun-du-Rhumel, comme devant remplacer son fils A'ziz en cas de décès ou d'empêchement ». Rinn, *Marabouts et Khouan*, p. 475, *loco. citato*.

dictions et lui accorde le Salut ! — a initié Sid A'li, — que Dieu ennoblisse son visage ! qu'il ne voie jamais sa propre nudité !

« Lorsqu'il demanda au Prophète — Que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le Salut ! : — « Quel dikr dirai-je, ô prophète de Dieu ? » — « Ferme les yeux, lui répondit le Prophète et écoute-moi lorsque je dirai trois fois : « Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu ». Dis, ensuite, toi-même, trois fois : « Il n'y a de divinité que Dieu » et je t'écouterai.

« Élevant la voix et tenant les yeux fermés, le Prophète prononça alors trois fois : « Il n'y a de divinité que Dieu » et A'li l'écoutait.

« Puis A'li éleva la voix, à son tour et dit trois fois, en prolongeant le son de ses mots, tandis que le Prophète l'écoutait : « Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu ».

« Tel est le dikr qui sert d'appui à notre Ordre.

« Pour procéder à l'engagement (٤٤), le cheikh place la paume de sa main droite sur la paume de la main droite du mourid et tient le pouce droit de celui-ci, tous deux s'étant, préalablement, purifiés et se tenant dans la posture de celui qui prie.

« Le cheikh récite alors au néophyte le dikr qui vient d'être indiqué, puis il se met à prier (pour lui).

« Telle est la forme employée pour l'initiation des hommes.

« En ce qui concerne l'initiation des femmes, Ech-Châbi rapporte que le Prophète — que Dieu répande sur lui Ses bénédictions et lui accorde le Salut ! — en tendant la main (aux femmes) l'entourait d'une étoffe.

« On dit (aussi) qu'il plongeait la main dans un vase contenant de l'eau ; il ordonnait ensuite aux femmes d'y plonger également leurs mains et prononçait la formule : « Je cherche auprès de Dieu un abri contre Satan le lapidé » ; puis celle de l'invocation à Dieu. Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! » ; il implorait le pardon de Dieu Très-Haut et disait trois fois : Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu ! Puis il retirait sa main de l'eau.

« Les femmes, imitant le Prophète, récitaient, trois fois, la prière qu'il avait dite et il priaient pour elles, ainsi qu'il l'entendait»⁽¹⁾.

Le cheikh Hamlaoui dirige sa zaouïa de Châteaudnn-du-Rhumel, d'où il étend son action sur les couvents secondaires que ses moqaddim possèdent et sur plus de quarante mille adhérents répartis ainsi qu'il suit :

(1) Traduction de M. Bagard, interprète militaire au Gouvernement Général.

ZAOUJA MÈRE	NOMS des principaux MOQADDIM ou CHIOUKH indépendants	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES						KHAOUNIET	TOTALS DES AFFILIÉS	TOTALS GÉNÉRAUX
		ZAOUJA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH			
AIT-SMAIL (Djurdjura). — HAMMA (Alger). HADJ-ALI BEN HAMLAOUI BEN KHALIFA à Chateaudun-du-Rhumel (mixte)	ORAN									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Col-des-Oliviers	»	»	»	»	3	»	091	»	91
	Zemmorah (mixte).....	»	»	»	»	3	»	290	»	295
	ALGER									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Djurdjura (mixte).....	»	»	»	»	»	»	210	»	210
	Bir-Rabalou.....	»	»	»	»	2	»	2.002	»	2.004
	Beni-Mansour (mixte).....	1	»	»	»	1	»	80	»	81
	Aumale (mixte).....	»	»	»	»	2	»	980	»	982
	Tablatt (mixte).....	9	»	»	»	12	»	920	»	932
	ALGER									
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT									
	Sidi-Aïssa.....	»	»	»	»	2	»	420	»	422
	CONSTANTINE									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Aïn-Touta (mixte).....	»	»	»	»	1	6	30	»	37
	Aïn-Sultan (mixte).....	1	»	12	»	12	16	1.200	»	1.240
	La Calle (mixte).....	»	»	»	»	5	6	211	45	267
	Akbou (mixte).....	»	»	»	»	»	»	102	»	102
	Guergour (mixte).....	3	»	»	»	3	3	2.500	»	2.506
	Oued Marsa.....	»	»	»	»	»	1	485	»	486
	Taher (mixte).....	»	»	»	»	1	12	165	12	190
	Soummam (mixte).....	»	»	»	»	»	»	160	»	160
	Aïn-Tinn.....	»	»	»	»	1	»	40	3	44
	El-Milia (mixte).....	»	»	»	»	4	2	420	150	576
	Chateaudun-du-Rhumel (m.)	3	»	82	1	3	12	1.374	»	1.472
	Aïn-M'lila (mixte).....	»	»	»	»	»	»	150	»	150
	Fedj-M'zala (mixte).....	»	»	»	»	»	»	110	»	110
	Sedrata (mixte).....	3	»	42	»	12	54	1.450	»	1.538
	Meskiana (mixte).....	»	»	»	»	1	»	120	»	121
	Souk-Ahras (mixte).....	»	»	»	»	12	»	879	»	891
	Oued-Cherf (mixte).....	»	»	»	»	»	»	45	»	45
	Sefia (mixte).....	»	»	»	»	3	»	120	»	123
	Souk-Ahras.....	»	»	»	»	1	»	95	»	96
	El-Houriga.....	»	»	»	»	»	»	50	15	65
	Saint-Arnaud.....	»	»	»	»	»	1	430	»	131
	Bibans (mixte).....	»	»	»	»	1	5	287	»	293
	Sétif.....	14	»	»	»	59	167	8.915	1.508	10.649
Aïn-Abessa.....	»	»	»	»	1	»	530	65	596	
Aïn-Roua.....	1	»	»	»	1	7	32	»	40	
Bordj-bou-Arreridj.....	1	»	»	»	2	»	125	»	127	
Eulmas (mixte).....	4	»	»	»	22	16	3.200	615	3.853	
Maadid (mixte).....	»	»	»	»	4	»	685	»	689	
Righa (mixte).....	»	»	»	»	12	»	420	»	432	
M'sila (mixte).....	1	»	»	»	3	»	410	23	436	
Bouïra.....	»	»	»	»	»	6	225	16	247	
Takitount.....	2	»	»	»	6	»	518	156	680	
Oued-Zenati.....	1	»	»	»	1	12	135	45	193	
Zerafa.....	»	»	»	»	»	»	26	»	26	
Beni-Salah (mixte).....	»	»	»	»	2	4	410	»	416	
Bougie.....	»	»	»	»	2	»	60	»	62	
Tababort (mixte).....	»	»	»	»	3	»	442	150	595	
Guelma.....	»	»	»	»	»	»	120	»	120	
Collo.....	»	»	»	»	»	»	25	»	25	
El-Arrouch.....	»	»	»	»	1	»	15	»	16	
Attia (mixte).....	»	»	»	»	4	»	1.008	160	1.172	
Collo (mixte).....	»	»	»	»	6	»	1.670	»	1.676	
Jermapes (mixte).....	»	»	»	»	3	6	450	»	459	
Aïn-Tagrout.....	»	»	»	»	2	4	320	20	346	
Mila et environs.....	»	»	»	»	6	12	912	60	990	
TOTAUX.....	44	»	136	1	227	352	35.769	3.043	39.528	39.528

Il est, en outre représenté en Tunisie, en Tripolitaine, au Caire où il compte deux moqaddim et plus de 200 khouans; à Djedda où il est représenté par 3 moqaddim, ayant plus de 150 adeptes⁽¹⁾.

*

**

Le deuxième personnage que les Kabyles des départements de Constantine et d'Alger se plaisent à reconnaître comme grand maître de la confrérie des Rahmanïa est le cheikh « *Hocini* » *Mohammed ben Belqacem*, directeur d'une importante zaouïa située à Boudjellil, douar Tigrine, commune mixte d'Akbou.

Le document que nous publions ci-après, nous le montre cependant, plutôt comme un professeur délivrant à ses élèves un certificat d'études que comme le chef d'une congrégation initiant ses moqaddim aux règles des Rahmanïa ou les accréditant auprès de ses adeptes.

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux ; qu'il répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, ainsi que sur sa famille et sur ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut.

« J'informe tout imam observateur du Coran et de la Sonna qui prendra connaissance de cet écrit, que je confère à mon élève Sid Mohammed ben Amor-Essazeldji le droit d'enseigner toutes les sciences : grammaire, tradition, jurisprudence et toutes autres matières pour lesquelles il est nécessaire d'avoir un diplôme.

« Il n'y aura aucune différence entre celui qui s'adressera à lui pour l'enseignement de ce qui précède et celui qui aura recours à moi-même : l'avantage sera le même.

« Dieu veuille nous assister tous deux, par un effet de sa bonté et de sa générosité. Amen !

« A écrit le présent de ses doigts périssables, le 18 dou-el-hidja 1292 (15 janvier 1876), Mohammed ben Belqacem-El-Bedjili-El-A'bbassi, que Dieu le dirige dans la bonne voie ! Amen ! »⁽²⁾.

(1) Hadj-'Ali ben Hamlaoui est un homme de mœurs très austères, ne sortant presque jamais de sa zaouïa. Intelligent et surtout habile, il conserve dans toutes les circonstances, l'allure la plus correcte vis-à-vis des représentants de l'autorité française.

Actuellement, cheikh Hamlaoui fait construire une seconde zaouïa dans la commune de l'Oued-Athménia, limitrophe de la commune mixte de Châteaudun-du-Rhumel, zaouïa dont il paraît vouloir faire sa demeure définitive. Il compte de nombreuses sympathies parmi la population européenne de ce pays. Pendant que nous servions dans l'administration active à Châteaudun-du-Rhumel, il nous a été donné de voir des Européens réclamer son appui financier qu'il leur accordait le plus souvent. Au point de vue indigène, nous avons pu apprécier sa droiture et son désir de seconder, en toutes circonstances, l'action de l'autorité locale. — O.D.

(2) Traduction de M. Miraude, interprète militaire au Gouvernement Général.

Mais, en réalité, c'est un cheikh-directeur d'une corporation qui tend à se former sous ses auspices, dont les zaouïa secondaires, les dignitaires et les adeptes sont disséminés dans les localités suivantes :

ZAOUIA MÈRE	NOMS des principaux MOQADDIM ou CHIOUKH indépendants	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KANOUNIET	TOTAUX DES AFFILIÉS	TOTAUX GÉNÉRAUX
AIT-SMAIL (Djurdjura). — HAMMA (Alger)	« HOCINI » MOHAMMED BEN BELQACEM de Bondjelli (douar Tegrine, commune mixte d'Akhou)	ALGER TERRITOIRE CIVIL										
		Azeffoun (mixte).....	1	»	»	»	2	»	120	»	122	3.337
		Bouira.....	9	»	»	»	5	»	261	»	266	
		Alu-Bessem (mixte).....	2	»	»	»	»	»	42	»	44	
		Dra-el-Mizan (mixte).....	»	»	»	»	3	»	520	»	523	
		Fort-National (mixte).....	»	»	»	»	2	»	130	»	132	
		Haut-Sébaou.....	3	»	»	»	1	»	205	»	206	
		Beni-Mansour (mixte).....	1	»	»	»	1	»	197	»	198	
		Tablat.....	6	»	»	»	12	»	720	»	732	
		Djurdjura (mixte).....	»	»	»	»	9	»	836	289	1.134	
		CONSTANTINE TERRITOIRE CIVIL										
		Akhou (mixte).....	15	6	»	1	18	»	3.386	580	3.991	5.735
		Guergour (mixte).....	»	»	»	»	»	»	125	12	137	
		Oued-Marsa (mixte).....	»	»	»	»	»	»	482	»	482	
		Djidjelli.....	2	»	»	»	2	»	50	»	52	
		Soummam (mixte).....	»	»	»	»	5	»	741	234	980	
		Tababort (mixte).....	»	»	»	»	»	»	82	»	82	
		Righa (mixte).....	»	»	»	»	3	»	162	»	165	
		Bordj-bou-Arréridj.....	1	»	»	»	1	»	125	»	126	
		TOTAUX.....	42	8	»	1	64	»	7.904	1.115	9.092	9.092

*

**

Nous avons groupé dans le tableau qui suit, les autres principaux moqaddim des Rahmaniâ, généralement considérés comme des chefs locaux, des chefs de paroisses, pourrions-nous écrire, qui observent encore scrupuleusement, les préceptes des chioukh qui ont investi leurs aïeux et dont ils suivent les traditions et propagent les doctrines.

ZAOUIA MÈRE	NOMS des principaux MOQADDIM ou CHOUKH indépendants	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES							TOTAL DES AFFILIÉS PAR CONGREGATION	TOTAL GÉNÉRAUX DES AFFILIÉS
		ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN		
CONSTANTINE										
TERRITOIRE CIVIL										
Maldjoub-Si-Tateb ben Maldjoub, zaouia de Gabel-Hanada (Oued-Cherf, mixte).	Oued-Cherf (mixte).....	2	»	12	1	»	3	330	»	366
	Clauzel.....	»	»	»	»	»	»	120	»	120
	Oued-Zenati.....	»	»	»	»	»	»	85	»	85
	Sedrata.....	»	»	»	»	»	»	90	»	90
	Guelma.....	»	»	»	»	»	»	82	»	82
	Millesimo.....	»	»	»	»	»	»	56	»	56
	Héliopolis.....	»	»	»	»	»	2	46	»	48
	Aïn-Abid.....	»	»	»	»	»	3	112	»	115
	Jemmapes.....	»	»	»	»	»	12	210	»	222
	Morsott.....	»	»	»	»	»	»	160	»	160
	Tébessa.....	»	»	»	»	»	»	25	»	25
	Souk-Ahras.....	»	»	»	»	»	2	120	»	122
	Petit.....	»	»	»	»	»	6	310	»	316
	Guelaa-hou-Sba.....	»	»	»	»	»	4	112	»	116
	Séfia (mixte).....	»	»	»	»	»	2	85	»	87
	Nechmaya.....	»	»	»	»	2	»	56	»	58
Randon.....	»	»	»	»	»	»	150	»	150	
2.218										
CONSTANTINE										
TERRITOIRE CIVIL										
Amara-hou-Diar, cheikh à la zaouia du Nador (Séfia, mixte).	Rône.....	»	»	»	»	12	180	»	192	
	Souk-Ahras.....	»	»	»	»	8	210	»	218	
	Edough.....	»	»	»	»	»	110	»	110	
	Oued-Cherf.....	»	»	»	»	»	45	»	45	
	Séfia (mixte).....	4	»	25	1	12	»	956	150	1.144
	Guelma.....	»	»	»	1	»	»	40	»	41
	Millesimo.....	»	»	»	»	1	»	210	»	211
	Clauzel.....	»	»	»	»	»	»	85	»	85
	Sedrata (mixte).....	»	»	»	»	»	»	92	»	92
	Oued-Zenati.....	»	»	»	»	1	»	72	12	85
	Maurice.....	»	»	»	»	4	»	140	30	174
	Nechmaya.....	»	»	»	»	2	»	46	»	48
	Randon.....	»	»	»	»	»	»	330	»	330
2.275										
CONSTANTINE										
TERRITOIRE CIVIL										
Mataallah Si El-Hadj-Ahmed ben El-Hadj-Ammar (Jem- mapes, mixte), douar El- Grar.	Oued-Cherf.....	»	»	»	»	»	12	»	»	12
	Edough.....	»	»	»	»	12	150	»	»	162
	Kellermann.....	»	»	»	»	6	82	»	»	88
	Clauzel.....	»	»	»	1	4	60	»	»	65
	Jemmapes (mixte).....	1	»	1	2	20	9	»	»	32
	Jemmapes.....	»	»	»	5	»	»	125	»	125
	Bône.....	»	»	»	»	»	»	45	»	45
	Duzerville.....	»	»	»	»	1	»	90	»	91
	Herbillon.....	5	»	»	»	5	»	150	12	167
	Penthièvre.....	»	»	»	»	1	»	27	»	28
Guelma.....	»	»	»	»	»	»	120	»	120	
935										
<i>A reporter</i>	9	»	37	8	29	100	5.555	204	5.928	5.928

ZAOUIA MÈRE	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTALS GÉNÉRAUX	
										TOTAUX DES AFFILIÉS PAR CONGRÉGATION	TOTAUX GÉNÉRAUX DES AFFILIÉS
	<i>Report</i>	9	»	37	3	29	100	5.535	204	5.928	5.928
	CONSTANTINE TERRITOIRE CIVIL										
Si Mohammed ben Abdessemed, d'Ain Chafa (Ain El-Ksar, mixte).	Biskra.....	»	»	»	»	1	»	102	»	103	2.166
	Kenehela.....	1	»	12	»	4	12	563	»	591	
	Batna.....	»	»	»	»	4	6	80	»	90	
	Ain-el-Ksar.....	»	»	20	1	9	26	1.002	210	1.298	
	Oued-Cherf.....	1	»	»	»	1	»	46	»	47	
	Sedrata (mixte).....	»	»	»	»	»	»	25	»	25	
	Tebessa.....	»	»	»	»	»	»	12	»	12	
« Deroniche » si Belkacem ben Ali ben Labed (El-Milia m ^o).	El-Milia.....	1	»	»	»	4	»	620	450	1.074	1.074
Si Ahmed b. Cheikh du Djebel-Onach (Constantin)	El-Milia.....	»	»	»	»	3	»	120	»	123	3.749
	Arrondissement de Constan- tine.....	»	»	»	1	25	»	3.150	450	3.626	
Bouzi si Ahmed ben Mohammed Ain-el-Ksar m ^o).	Kenehela.....	»	»	»	»	1	»	28	»	29	490
	Ain-el-Ksar (mixte).....	»	»	»	»	1	»	50	»	51	
	Région de Batna.....	»	»	»	»	»	»	410	»	410	
1 ^{er} Sidi Ahmed ben Ahmed (Kef).	La Calle (mixte).....	»	»	»	»	10	10	600	112	732	1.251
	La Calle (plein exercice)....	»	»	»	»	2	»	30	»	32	
	Eulmas (mixte).....	»	»	»	»	1	4	162	»	167	
	Région de Sétif.....	»	»	»	»	»	»	320	»	320	
Djemil ben Saïd (Beni- Salah).	Beni-Salah (mixte).....	»	»	»	1	»	»	180	»	181	206
	Oued-Cherf mixte).....	»	»	»	»	»	»	25	»	25	
Belkacem b. Mohammed ben Chaab.	Edough (mixte).....	»	»	»	1	20	35	2.000	700	2.750	3.006
	Attia (mixte).....	»	»	»	»	»	»	125	»	125	
	Jemmapes (mixte).....	»	»	»	2	3	»	120	»	125	
Si El-Hadj Belkacem b. Bou-Zidi.	Takitount.....	1	»	11	»	»	4	150	»	165	208
	Tababort (mixte).....	1	»	»	»	1	»	42	»	43	
	<i>A reporter</i>	14	»	80	10	118	197	15.517	2.456	18.078	18.078

ZAOUIA MÈRE	NOMS des principaux moqaddim ou choukh indépendants	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAUX DES AFFILIÉS PAR CONGRÉGATION	TOTAUX GÉNÉRAUX DES AFFILIÉS	
AIT-SMAIL (Djurdjura). — HAMMA (Alger).	SI ben Onnis-Larbi-ouid-Si Mohammed, cheikh de la zaouia de Sidi-Saad (Hillil mixte).	Report.....	14	»	80	10	118	197	15.517	2.156	18.078	18.078	
		ORAN TERRITOIRE CIVIL											
		Hillil (mixte).....	1	»	8	1	4	»	333	8	354	354	
		ORAN TERRITOIRE CIVIL											
		Mekerra (mixte).....	»	»	»	»	1	»	42	»	43	488	
		Mostaganem.....	»	»	»	»	1	»	25	»	27		
		Renault (mixte).....	1	1	12	1	3	1	162	8	188		
		S ^t -Lucien (mixte).....	»	»	»	»	»	»	42	»	42		
		Zemmorah (mixte).....	1	»	10	»	1	»	132	»	163		
		Tiaret (mixte).....	»	»	»	»	»	»	55	»	55		
		ALGER TERRITOIRE CIVIL											
		Gouraya.....	»	»	»	»	1	»	25	»	26	187	
		Gouraya (mixte).....	»	»	»	»	4	»	157	»	161		
		ORAN TERRITOIRE CIVIL											
		Cacherou (mixte).....	»	»	»	1	3	»	175	12	191	247	
Tiaret.....	»	»	»	»	»	»	25	»	25				
Mascara (mixte).....	»	»	»	1	»	»	30	»	31				
ALGER TERRITOIRE CIVIL													
Djurdjura (mixte).....	»	»	»	»	»	»	12	»	12	1.653			
Fort-National (mixte).....	»	»	»	»	2	»	620	»	622				
Arbatach.....	2	»	»	»	2	»	25	23	50				
Bordj-Ménaïel.....	»	»	»	»	»	»	38	»	38				
Tizi-Ouzou.....	»	»	»	»	»	»	124	»	124				
Dra-el-Mizan.....	»	»	»	»	»	»	35	25	60				
Fort-National.....	»	»	»	»	»	»	173	»	173				
Isserville.....	»	»	»	»	»	»	20	»	20				
Dra-el-Mizan (mixte).....	»	»	»	3	»	»	400	»	403				
Alger.....	»	1	»	1	»	»	150	»	151				
TOTAUX GÉNÉRAUX		19	1	140	15	143	199	18.307	2.232	21.007	21.007		

Indépendamment de ces chefs de corporations indépendantes, un certain nombre de moqaddim, dont quelques-uns dirigent des zaouïas, ne reconnaissent aucun chef spirituel. Ils se rendent, annuellement, escortés de leurs khouans, aux zaouïa-mères du Djurdjura et d'Alger. Ils ont, généralement, leur résidence aux environs d'Alger ou en Kabylie.

Parmi, ceux-ci, nous mentionnerons, tout particulièrement, le *cheikh Mohammed ben Si Hocine*, en résidence au hameau d'Aït-Ahmed (Djurdjura mixte), où il est en grande vénération.

« Il vit depuis plusieurs années dans la retraite la plus absolue, révélant, seulement, de temps à autre son existence à l'autorité locale, en lui envoyant, comme gage de soumission à la France, quelques morceaux de sucre ou une douzaine d'oranges de son jardin, accompagnés de sa baraka à laquelle les populations indigènes des contrées avoisinantes attachent le plus grand prix »⁽¹⁾.

*

**

Simultanément à l'évolution des Rahmanïa dans les régions ouest du Tell, les doctrines de Sidi-A'bderrahman-bou-Qobrine étaient propagées à l'Est et au Sud de l'Algérie.

Si Mostafa ben Bachtarzi de Constantine, investi du titre de khalifa de l'ordre par le fondateur de la confrérie lui-même, leur avait donné une impulsion très grande et son livre « *Les Présents dominicaux* » où sont consignés les préceptes, l'ouaçia et les règles des Rahmanïa, était devenu le bréviaire de ses nombreux moqaddim.

Parmi ceux-ci, le pieux Sid-Mohammed ben A'zzouz, originaire de l'oasis d'El-Bordj, dans les Ziban, se fit bientôt remarquer par ses vertus et son esprit élevé. Sa renommée s'étendit dans tout le sud de l'Algérie et ses meilleurs élèves : Sid-Ali ben A'mor, Cheikh El-Mokhtar ben Khalifa (des Oulad-Djellal, de Biskra), Sid-Embarek ben Kouider, Sid-Saddok-bel-Hadj, et Sid-A'bd-et-Hafid, de Khanga-Sidi-Nadji, ne firent qu'accroître son renom de sainteté et augmenter le nombre de ses prosélytes.

En 1819, il laissa sa succession spirituelle à son principal moqaddem, Ali ben A'mor, au détriment de son fils Mostafa, qui à son tour hérita de cette succession en 1842.

Mais, en 1843, à la prise de Biskra, Mostafa ben A'zzouz se réfugia à Nefta, où il fonda une zaouïa. Les moqaddim de son père s'affranchissent, à leur tour, de tout pouvoir spirituel, et quatre d'entre eux deviennent les directeurs de branches secondaires.

(1) Extrait d'un intéressant rapport sur les confréries religieuses de la commune mixte de Djurdjura, établi par M. Pervieux de Laborde, administrateur-adjoint.

De là, six congrégations indépendantes, ayant chacune leurs règles et leurs adhérents. Nous allons les passer en revue et essayer de faire connaître leur rituel et leur domaine d'action.

1° *Si Mostafa ben A'bderrahman ben Bachtarzi* laissa à sa postérité la zaouïa de Constantine, où il centralisait l'action des vicaires qu'il installait dans les couvents secondaires Le Cheikh-El-Hadj-Mohammed-Es-Sa'id, héritier de la baraka de son aïeul en a la direction. Les doctrines qu'il professe sont, naturellement, celles des Rahmania et les quelques divergences qui peuvent exister avec les recommandations que les autres corporations font à leurs adeptes, sont consignées, en esprit général, sur le diplôme de moqaddem dont nous reproduisons ci-après la traduction.

« Louange à Dieu !

« Que la bénédiction et le salut soient sur celui après lequel il n'y a plus de prophète, sur sa famille et ses compagnons et qu'il leur accorde le salut le plus complet !

« (Empreinte d'un sceau sur lequel on lit : Ahmed ben A'bderrahman avec le millésime 1251).

« De la part du serviteur de Dieu (qu'il soit loué !), l'humble devant son Seigneur, *El-Hadj Mohammed Es-Sa'id ben Ahmed ben A'bderrahman Bachtarzi*.

« Aux amis chers parmi les Musulmans, aux adeptes (Khouans) bien aimés, aux disciples fidèles, aux moqaddim qui prient Dieu et qui sont parvenus, — habitants des campagnes ou des villes, - qui verront notre présent diplôme (que le Dieu Très-Haut leur soit, miséricordieux) et leur accorde, à tous, des marques de sa satisfaction !

« Salut sur vous, avec la grâce du Dieu suprême et sa bénédiction, tant que le monde durera et sera en mouvement.

« Ensuite, je déclare, par les présentes, admettre et autoriser notre frère en Dieu, notre fils de cœur, nom de sang, à apprendre à réciter la formule : « *Il n'y a d'autre dieu que Dieu* » à quiconque, voulant rentrer dans l'obéissance du Dieu Très-Haut et se corriger de tous ses péchés, s'adresserait à lui. Et ce, conformément à ces paroles du prophète (que Dieu le comble de bénédictions et lui accorde le salut !) : « *Si par vos bons soins, Dieu a dirigé un être, cela vaudra mieux pour vous que ce qu'éclaire le soleil* ».

« Il lui est recommandé d'agir dans la crainte du Dieu Très-Haut, en secret et en public; de se servir de la présente introduction pour inciter toutes les créatures à l'obéissance du Dieu Très-Haut, à bien remplir leurs devoirs, à éviter toutes actions illicites, à pratiquer, avec ferveur, la crainte de Dieu, à prier Dieu en tous moments afin qu'elles soient du nombre de ceux ou de celles qui invoquent sans cesse le nom de Dieu et à qui le Dieu Très-Haut a promis son pardon et sa récompense magnifique.

« Qu'il se garde de se servir du présent diplôme pour en trafiquer comme pour l'exercice d'un métier, pour capter les biens de ce monde, car il serait alors parmi les perdants, c'est-à-dire ceux qui acquièrent les richesses de ce monde aux dépens de l'auge. Et que sont les biens de ce monde en comparaison de ceux de l'autre ? Bien peu de chose !

« Salut de la part du susnommé.

« 22 rebia second 1312. »

Son domaine d'action s'étend dans les localités et sur les mogaddim et khouans énumérés ci-après :

ZAOUÏA MÈRE	NOMS des principaux mogaddim ou cheikh indépendants	LOCALITÉS où la Confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUÏA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOU'ACH	KHOUCAN	KHAOUNIET	TOTALS DES AFFILIÉS	TOTALS GÉNÉRAUX
AÏF-SMAIL (Djuradjura). — HAMMA (Alger). SIDI EL-HADJ-MOHAMMED-ES-SAÏD BEN BACHTARZI en résidence à Constantine.		ALGER										
		TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Sidi-Aïssa.....	»	»	»	»	1	»	25	»	26	
		CONSTANTINE										
		TERRITOIRE CIVIL										
		Constantine.....	2	1	25	1	3	10	500	212	732	
		Aïn-Kerma.....	1	»	»	»	1	»	32	4	37	
		Aïn-Tinn.....	»	»	»	»	»	»	12	»	12	
		Rizol.....	»	»	»	»	3	»	15	»	18	
		Condé-Smendou.....	»	»	»	»	7	10	150	60	227	
		Guettar-el-Aïch.....	1	»	»	»	6	3	75	25	109	
		Hamma.....	»	»	»	»	1	»	100	»	101	
		Kroubs.....	»	»	»	»	2	»	50	20	72	
		Mila.....	1	»	»	»	1	2	65	10	78	
		Oued-Athmenia.....	2	»	»	»	1	»	245	4	250	
		Oued-Séguin.....	»	»	»	»	1	2	150	12	165	
		Sidi-Mérouan.....	»	»	»	»	1	12	68	25	106	
		Tébessa.....	»	»	»	»	12	»	45	»	47	
		Aïn-Smara.....	»	»	»	»	1	»	18	»	19	
		El-Milia (mixte).....	»	»	»	»	12	»	1.020	960	1.992	
		Fedj-Mzala (mixte).....	»	»	»	»	4	6	194	51	255	
		Meskiana (mixte).....	»	»	»	»	2	24	416	126	568	
		Aïn-Abid.....	»	»	»	»	2	»	85	»	87	
		Oum-el-Bouaghi (mixte).....	1	»	»	»	2	4	425	95	526	
		Oued-Marsa (mixte).....	»	»	»	»	13	23	1.220	250	1.506	
		Oued-Cherf (mixte).....	»	»	»	»	1	»	42	»	43	
		Séla (mixte).....	»	»	»	»	6	»	182	42	200	
		Philippeville.....	»	»	»	»	2	»	250	»	252	
		Attia (mixte).....	»	»	»	»	4	»	1.002	92	1.098	
		Collo (mixte).....	»	»	»	»	4	»	1.060	»	1.064	
		Jemmapes (mixte).....	»	»	»	»	2	8	450	»	460	
		TOTAUX GÉNÉRAUX.....	8	1	25	1	85	104	7.896	1.958	10.070	10.070

2° La zaouïa fondée à Nefta par Mostafa ben Mahammed ben A'zzouz ne tarda pas à devenir une des plus importantes de l'ordre. La personnalité de son directeur lui fit acquérir un prestige réel et de toutes parts, les frères Rahmanïa y envoyaient leurs enfants et y allaient eux-mêmes clans le but de s'inspirer des conseils et de la science de leur cheikh.

La branche de Nefta ne tarda pas d'ailleurs, à se détacher des Rahman'ïa algériens et à devenir une véritable corporation au rituel distinct.

Les indigènes l'appellent indifféremment Rahmanïa ou *A'zzouzia*, et aussi bien en Tunisie que dans le Sandjak de Benghazi et à Médine, où elle est représentée par des moqaddim et quelques centaines d'adhérents, elle n'est connue que sous le vocable de Mostafa ben A'zzouz.

Voici, d'ailleurs, la traduction d'une idjeza par laquelle le lecteur pourra se faire une idée exacte des divergences, en réalité, peu sensibles, qui existent entre les préceptes des Rahmanïa du Tell algérien et ceux de Nefta.

« Louange à Dieu. Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons et leur accorde la paix, abondamment, abondamment.

(Empreinte d'un cachet illisible sauf le millésime 1200 (1785-86 de l'ère chrétienne).

« A côté, figure cette mention :

« Ceci est le sceau de notre cheikh, notre maître A'li ben A'mor-El-Idrisi-Elhacain, descendant de l'Élu (Mohammed). Sur lui soient les bénédictions et le salut !

« Que Dieu nous favorise de ses grâces.

« L'écrivain de cette mention est Mostefa ben Mohammed ben A'zzouz, moqaddem de Ali ben A'mor».

« De la part du serviteur des créatures, Mostefa ben Mohammed ben A'zzouz, à mes frères et mes amis qui prendront connaissance de ma présente mission :

« Paix, miséricorde et bénédiction.

« Je donne l'autorisation et délivre le diplôme complet, absolu, général, au porteur du présent, éclairé de la lumière divine, le cheikh plein de bénédiction, l'affectionné, notre Seigneur... à l'effet de conférer l'ouerd de notre voie des Khelouatïa, dont la source authentique remonte à la meilleure des créatures (le Prophète). Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde la paix !

« Voici en quoi consiste le cérémonial de l'initiation :

« Il (l'initiant) tient le pouce de la main droite du postulant et lui dit : Ferme les yeux, écoute et suis-moi : « Je fais appel à Dieu contre Satan le lapidé. Par le nom du Dieu clément et miséricordieux. Je demande pardon à Dieu. Nous revenons contrits à Dieu et à son apôtre. O mon Dieu, pardonne-nous ce qui est passé et dirige le restant de notre vie ».

« Ensuite (toi initiant) tu lui diras (au néophyte) de garder le silence et tu t'écrieras seul à trois reprises : « *Il n'y a de dieu que Dieu* ». Puis, tu lui enjoindras de répéter à son tour, par trois fois, cette formule.

« Cela fait, vous récitez la Fatiha pour vous deux, pour le Prophète, pour le Cheikh précepteur (le grand maître de l'ordre).

« Tu lui ordonneras ensuite d'obéir à Dieu et à son Prophète, de réciter après la prière de l'aurore 300 fois l'invocation : « *Il a de dieu que Dieu* » et de répéter encore 300 fois : « *Il n'y a de dieu que Dieu* » après l'a'cer.

« Si ce chiffre est dépassé, cela n'en vaut que mieux.

« Depuis l'a'cer du jeudi jusqu'à l'a'cer du vendredi, il récitera la prière Chadelïa qui se dit ainsi : « O mon Dieu, accorde tes faveurs et la paix à Notre Seigneur Mohammed, à sa famille et à ses compagnons, sur eux soit le salut ! » et il le redira aussi longtemps que possible.

« Après l'a'cer du vendredi, il terminera par la prière de l'Oummiya (de الأمي)

l'Illettré) qui consiste à dire 80 fois de suite : « O mon Dieu, répands tes grâces et la paix sur notre Seigneur Mohammed, le prophète illettré, sur sa famille et ses compagnons et accorde-leur le salut ! »

« A celui qui aura dit cette prière, Dieu pardonne les péchés de 80 ans.

« Quiconque aura reçu (l'ouerd) du bien (du titulaire du diplôme) sera comme s'il l'avait reçu de nous.

« Votre devoir est de lui obéir et de fréquenter assidûment ensemble, matin et soir, la hadra (réunion des khouans), afin que vous puissiez obtenir le secours du Prophète. Sur lui soient les grâces divines et le salut !

« Vous devez fraterniser ensemble.

« Il faut vous conduire avec patience et résignation à l'égard des créatures du Dieu. — Qu'il soit exalté.

« Aidez-vous mutuellement dans le bien et la piété.

« Mettez du zèle et déployez de l'activité dans la récitation de votre dikr, afin que vous fassiez partie intégrante de la cohorte de la tariqa (voie) resplendissante.

« Quiconque entre dans cette voie est placé sous la sauvegarde de l'Élu (sur lui les bénédictions et la paix de Dieu).

« Quiconque y entre est aussi abrité que celui qui est entré dans l'arche de Noé ou dans la station d'Abraham. (Sur eux deux le salut.)

« Le Prophète — Dieu répande sur lui ses grâces et le salut - a dit au Cheikh Sidi Mohammed ben A'bderrahman El Azhari : Ta voie est comparable à l'arche de Noé. Celui qui y entre est sauvé. Ta voie est comme la station d'Abraham. Celui qui s'y engage est en sûreté.

« La bonne nouvelle proclamée par l'Élu (sur lui les bénédictions et la paix — s'est transmise aux cheikhs, de génération en génération, et la bénédiction qui y est renfermée n'a jamais été interrompue jusqu'au temps présent.

« Salut aux envoyés.

« Grâce à Dieu, maître des mondes.

« Fait en l'an 1278 de l'hégire.

« Ce diplôme a été conféré le dimanche, au moment de la prière de l'a'cer, le 16 du mois de rebia (correspondant au 21 septembre 1861). Amen !⁽¹⁾.

Avant de se fixer à Nefta, Mostafa ben Mohammed ben A'zzouz avait confié les intérêts spirituels de ses adeptes à A'li ben A'tsman, fils de son cheikh A'li ben A'mor et à sa mort il confirma sa première décision ; mais, en réalité, ses fils, Mekki et Lazhari, sont les seuls directeurs, aussi bien de la zaouïa de Nefta, que des couvents secondaires qui en dépendent.

3° *Khanga-Sidi-Nadji* : Le moqaddem de Si Mohammed ben A'zzouz, Si A'bdelhafid ben Mohammed, avait déjà hérité, de ses ancêtres, la zaouïa de Khanga-Sidi-Nadji, lorsqu'il fut appelé à y enseigner les doctrines des Remania. A la mort de son cheikh, il ne voulut point reconnaître la suprématie d'A'li ben A'mor. Cependant ses héritiers ont toujours supporté le patronage des directeurs de la zaouïa de Nefta; mais, en lutte constante avec ceux de la zaouïa de Tolga, ils n'ont pas su conserver le prestige de leur ancêtre.

(1) Traduction de M. Sicard, interprète militaire au Gouvernement Général.

L'un, El-Hafnaoui ben Si A'bdelhafid ben Mohammed, s'est installé à Tunis; l'autre, Si Mohammed-Lazhari, frère du précédent, a fondé une petite zaouïa à Kheiran (cercle de Khenchela) et laissé à ses deux fils la direction de celle de Khanga-Sidi-Nadji.

On peut donc les considérer comme les vassaux des chefs de la zaouïa de Nefta et, à ce titre, nous avons groupé leurs adeptes avec ceux de ces derniers dans l'état synoptique qui suit :

ZAOUÏA MÈRE NOIS des principaux مؤسسين أو مندوبين indépendants	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES							KHAOUNIET	TOTALS DES AFFILIÉS	TOTALS GÉNÉRAUX
	ZAOUÏA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN			
AIT-SMAIL (Djurdjura mixte). — HAMMA (Alger). ZAOUÏA de Nefta-Tamerza (Tunis) de Khanga-Sidi-Nadji et de Kheiran (cercle de Khenchela), dirigées par : Mekki ben Mostefa ben Si Mohammed ben Azouz (à Tunis), son frère Lazhari (à Nefta), et Si Mohammed-Lazhari ben Abdelhafid et son fils (zaouïa de Kheiran et de Khanga-Sidi-Nadji).	ORAN									
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT									
	Aïlou.....	»	»	»	»	»	»	85	»	85
	ALGER									
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT									
	Ghardaïa.....	»	»	»	»	2	»	57	38	97
	Sidi-Aïssa.....	»	»	»	»	»	»	46	»	46
	Djella.....	»	»	»	»	»	»	164	»	164
	Ouargla.....	»	»	»	»	12	»	150	12	164
	CONSTANTINE									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Sétif.....	»	»	»	»	12	»	45	49	66
	Atn-el-Ksar (mixte).....	»	»	»	»	12	»	96	14	112
	Atn-Touta (mixte).....	»	»	»	»	1	»	300	12	313
	Aurès (mixte).....	»	»	»	»	12	»	160	14	176
	Khenchela (mixte).....	»	»	»	»	»	»	210	»	213
	Sedrata (mixte).....	2	»	26	»	2	14	750	180	972
	Meskiana (mixte).....	»	»	»	»	8	11	498	107	624
	Tehessa.....	1	»	»	»	1	12	500	13	326
	Oued-Cherf (mixte).....	»	»	»	»	»	»	126	»	126
	Biskra.....	1	»	»	»	12	6	450	»	458
	Bone.....	1	»	»	»	1	4	190	»	195
	Séïa (mixte).....	12	»	»	»	12	6	456	126	290
	Oum-el-Bouaghi (mixte).....	»	»	»	»	1	4	120	12	137
	CONSTANTINE									
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT									
	Biskra.....	»	»	»	»	2	6	450	56	514
Khenchela (cercle).....	2	»	40	1	8	6	2.912	96	3.063	
Barika.....	»	»	»	»	»	»	410	56	466	
Tkout.....	1	»	»	»	2	6	450	250	708	
Ouled-Djellal (plein exercice).....	1	»	»	»	1	»	42	85	128	
Tehessa (cercle).....	1	»	»	»	29	»	3.353	116	3.498	
El-Oued (annexe).....	3	»	»	»	3	5	1.000	»	1.008	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	15	»	66	1	76	80	12.520	1.206	13.949	

Indépendamment des localités qui précèdent, les branches rahmaniya de Nefta et de Khanga-Sidi-Nadji comptent des couvents à Tunis, au Kef, à Tozeur, à Tamerza, à Qaïrouan et des adhérents à Benghazi, dans le sud de la Tripolitaine, à Ghadamès, et à Médine.

4° *Branche de Tolga* : Mais la véritable branche des Rahmanîa sahariens est celle de Tolga, fondée par le cheikh A'li ben A'mor. Le monastère que son successeur, A'li ben A'tsman, dirige avec tant de sagesse, est un des plus importants de la confrérie. Le rituel qu'on y enseigne est identique aux règles de la congrégation de Nefta qui, nous l'avons vu, reconnaît l'autorité tout au moins spirituelle du cheikh A'li ben A'tsman. Le diplôme dont nous reproduisons l'original à titre de modèle, ainsi que la traduction, synthétise les doctrines de la corporation :

الحمد لله والصلاة والسلام على رسول الله كثيرا كثيرا كثيرا

من خديم شيخه علي بن عثمان بن علي بن عمر الطولقي الكاقد احبابنا واخواننا
الوافيين على جوابنا هذا السلام والرحمة والبركة اما بعد فاني اذنت واجزت اجازة
تامة شاملة الحامل المنور الصالح العامل الخادف كاديب العاريف بربره ولدنا فلما
لا صلبا سيدى ان يعطى اوراد
طريفتنا الخلوقة المتصل سندها الى خير البرية صلى الله عليه وسلم وضيمته التالفين
هو ان يمسك ابهام يمين الطالب ويقول له غرض عينيك واسمع الى وتبعني اعوذ
بالله من الشيطان الرجيم بسم الله الرحمن الرحيم استغفر الله تبتنا لله ورسوله اللهم
يا رب اغفر لنا ما مضى واصح لنا ما بقى ثم تقول اسكت وتقول وحدك لا اله الا
الله ثلاثا ثم يقولها هو ثلاثا ثم تاخذ الباتحة لكها وللنبي والشيخ المرسي ثم تامة بطاعة
الله ورسوله ويذكر بعد صلاة الصبح ثلاثا لا اله الا الله وان زدتم بحسن ومن عصر
يوم الخميس الى عصر يوم الجمعة الصلاة الشاذلية وهي اللهم صل على سيدنا محمد
وعلى آله وصحبه وسلم ما يسر الله وبعد عصر يوم الجمعة اختتم بالاتي وهي اللهم
صل وسلم على سيدنا محمد النبي الامي وعلى آله وصحبه وسلم ثمانين مرة يغفر الله
لغايها ذنب ثمانين سنة ومن اخذ عند كانما اخذ عتا وعليكم بطاعته ومداومة الحضرة
صباحا ومساء يجتمعين ليحصل الممدد النبوي منه صلى الله عليه وسلم وعليكم بمخاوات
بعضكم بعضا وعليكم ايضا بالصبر والتسليم الخلق الله وتعاونوا على البر والتقوى وجدوا
واجتهدوا في ذكركم استدخلوا في حزب الطريفة المنورة فان من دخلها دخل في
حزب وضمانته المصطفى صلى الله عليه وسلم ومن دخلها كمن دخل سبعين نوح
وكمن دخل مقام ابراهيم فال رسول الله صلى الله عليه وسلم طريفتك هذه كسبعين
نوح من دخلها نجا ومقام ابراهيم من دخلها كان امانا وببشارة المصطفى للمشايع جيلا
بعد جيل ولم تنقطع الى الان وهو زمان التاريخ وذلك في شهر الله جهاد الاول
بعد ما مضى منه ثمانية وعشرين يوما سنة ١٣٠٢ والسلام من المذكور اعلاه

« Louange à Dieu !

« Que les faveurs divines et le salut se répandent en abondance sur l'Envoyé de Dieu !

« Empreinte d'un cachet qui porte :

« Celui qui met sa confiance dans le miséricordieux, le serviteur des Khouans, Mostafa, 1252 (Ceci est le cachet de notre cheikh).

« De la part du serviteur de son cheikh, A'li ben A'tsman ben A'li ben A'mor-Et-Tolgui, à la totalité de nos amis et de nos frères qui verront notre présent écrit, salut ! miséricorde et bénédiction !

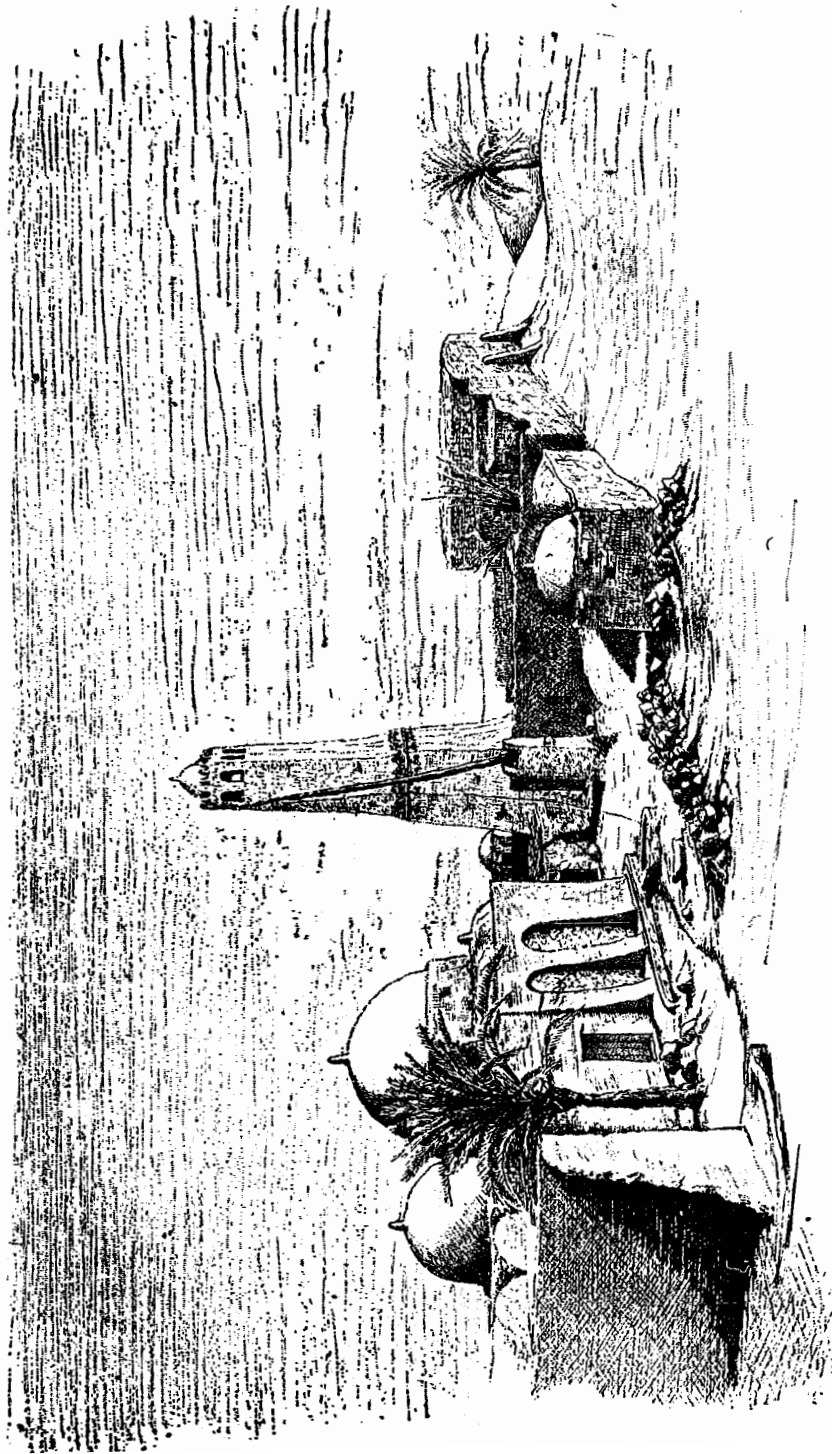
« Ensuite : je donne l'autorisation et délivre le diplôme complet, absolu, au porteur du présent, l'illuminé, le saint, le maître perspicace, le lettré, le savant dans les choses de Dieu, notre fils spirituel (de cœur) et non charnel..., afin qu'il ait le droit de conférer le rituel (ouerd) de notre confrérie (dite) des Khelouatïa, dont la création remonte à la plus parfaite des créatures (Mohammed), que Dieu répande ses grâces sur lui et qu'il lui accorde le salut ! La cérémonie de l'initiation (Talkin) consiste dans les détails suivants: saisir le pouce de la main droite du récipiendaire et lui dire : fermez vos yeux écoutez-moi et suivez-moi (répétez nies paroles) : « Je cherche un refuge auprès de Dieu contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu, clément, miséricordieux ! Je demande pardon à Dieu! Revenons à Dieu et à son envoyé en renonçant au péché ! Dieu des mondes, ô Seigneur, pardonne-nous le passé et rends-nous l'avenir meilleur ». Ensuite, il faut inviter le récipiendaire à se taire ; puis vous direz, seul, trois fois « il n'y a de Dieu que Dieu » et, trois fois, le récipiendaire répétera cette formule. Puis vous direz la Fatiha pour vous deux en invoquant le Prophète et le cheikh qui a créé la confrérie.

« Vous prescrirez au récipiendaire l'obéissance à Dieu et à son apôtre ; vous lui ordonnerez de répéter trois cents fois après la prière du matin, « il n'y a de Dieu que Dieu », et trois cents fois également après la prière de l'acer et, si ce nombre est augmenté, cela vaudra mieux pour vous. A partir de l'acer du jeudi jusqu'à l'acer du vendredi (de chaque semaine vous prescrirez) la prière suivante dite des Chadelia : « O Dieu ! répandez vos grâces sur notre seigneur Mohammed, sa famille, ses compagnons et accordez-leur le salut ! » Cette prière doit être répétée autant de fois que Dieu le permettra. Après l'acer du vendredi, clôturez par la prière dite d'El-Oumma (l'illettré) ainsi conçue : « O Dieu ! répandez vos grâces sur notre seigneur Mohammed, le prophète illettré (qui n'a jamais su lire ni écrire), sur sa famille, ses compagnons et accordez-leur le salut ! » Cette prière doit être répétée quatre-vingt fois et Dieu fait à celui qui la récite ainsi la remise des péchés pour une durée de quatre-vingt ans (indulgences).

« Les personnes qui auront reçu l'initiation du sieur seront considérées comme l'ayant reçue de nous-mêmes. Vous devrez lui obéir et continuer avec assiduité, réunis en assemblée, à prier matin et soir, afin d'obtenir la faveur de suivre la voie tracée par le Prophète. Que Dieu lui accorde ses grâces et le salut !

« Il faut aussi que vous pratiquiez entre vous la fraternité ; que vous observiez la résignation, le pardon (des injures) aux créatures de Dieu ; que vous vous assistiez par la bienfaisance et pratiquerez la crainte de Dieu. Efforcez-vous sans trêve de réciter le dikr pour pénétrer dans les rangs de la confrérie lumineuse. Car, celui qui y pénètre, pénètre aussi dans la solidarité de l'Élu. Que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut ! En un mot celui qui entre dans les rangs de la confrérie est comme celui qui est entré dans l'arche de Noé et comme celui qui a pénétré dans le séjour d'Abraham.

« Le prophète a dit : « Votre confrérie est l'arche de Noé ; celui qui y entre est sauvé et elle est semblable à la demeure d'Abraham où ceux qui pénètrent sont sous



Zaouïa de Sidi-Saleur.
(Dessin à la plume, de M. le capitaine de Prandières, chef de l'annexe d'El-Oued).

la sauvegarde et l'accueil favorable de l'Élu qui favorise ainsi tous les chioukh de génération en génération ». Et cela n'a pas cessé jusqu'à l'époque actuelle.

« Fait et délivré le 28 du mois de Djoumad 1er 1302. Salut de la part du susmentionné »⁽¹⁾.

L'influence du cheikh Ali ben A'tsman s'exerce sur les milliers d'adeptes répartis dans les localités suivantes :

ZAOUIA MERE	NOMS des principaux MOQADDIM ou CHIOUKH Indépendants	LOCALITÉS où la Confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAL DES AFFILIÉS	TOTAL DES ADEPTES		
AIT-SMAIL (Djurdjura) — HAMMA (Alger).	ALI BEN ATSMAN, en résidence à Tolga.	ALGER												
		TERRITOIRE CIVIL												
		Alger	»	»	»	»	1	»	200	»	»	201		
		ALGER												
		TERRITOIRE DE COMMANDEMENT												
		Onargla	»	»	»	»	3	12	»	125	»	»	140	
		Sidi-Aïssa	»	»	»	»	1	»	»	175	»	»	176	
		Bou-Saâda	»	»	»	»	6	»	»	1.621	»	»	1.627	
		Djelfa	»	»	»	»	2	»	»	450	»	»	452	
		CONSTANTINE												
		TERRITOIRE CIVIL												
		Batna	»	»	»	»	»	»	»	120	»	»	120	
		Aïn-Touta (mixte).....	»	»	»	»	8	4	»	1.391	227	»	1.630	
		Khenchela (mixte).....	1	»	»	»	9	5	»	500	»	»	514	
		Biskra.....	1	»	»	»	1	»	»	450	»	»	451	
		Aïn-Sultan (mixte).....	»	»	»	»	19	6	»	1.180	»	»	1.205	
		Fedj-Mezala (mixte).....	»	»	»	»	4	6	»	426	112	»	548	
		Morsott (mixte).....	6	»	»	»	6	2	»	1.300	»	»	1.308	
		Tébessa	»	»	»	»	1	6	»	230	»	»	237	
		Oum-el-Bouaghi.....	1	»	20	»	2	4	»	312	62	»	400	
		Oued-Cherf (mixte).....	»	»	»	»	»	»	»	12	»	»	12	
		Séfia (mixte).....	1	»	8	»	10	»	»	520	»	»	538	
		Aïn-el-Ksar.....	1	»	20	»	8	»	»	150	»	»	178	
		Région de Batna.....	»	»	»	»	»	»	»	900	»	»	900	
		CONSTANTINE												
		TERRITOIRE DE COMMANDEMENT												
		Barika	»	»	»	»	6	»	»	310	82	»	398	
		Biskra (cercle).....	1	»	92	1	2	9	»	2.100	120	»	2.324	
		Khenchela (cercle).....	»	»	»	»	2	6	»	910	160	»	1.078	
		Touggourt (cercle).....	1	»	6	»	3	9	»	58	»	»	76	
Tkout	»	»	»	»	1	1	»	150	70	»	202			
Outad-Djellal (poste).....	»	»	»	»	2	6	»	640	»	»	648			
El-Qued (annexe).....	4	»	»	»	4	10	»	1.475	»	»	1.489			
TOTAUX.....			17	»	146	1	101	86	15.685	833	16.852	16.852		

(1) Diplôme traduit et communiqué par M. Philippe, interprète militaire, ancien administrateur de la commune mixte de Fedj-Mezala, auteur des Étapes sahariennes, où se trouvent consignés d'utiles observations et renseignements sur les confréries religieuses musulmanes. — Librairie Jourdan, Alger, 1880.

5° Le cheikh E1-Mokhtar ben Khalifa avait réussi à fonder une véritable paroisse aux Oulad-Djellal (Cercle de Biskra), desservant les Oulad-Naïl et les tribus environnantes.

Il mourut au mois d'octobre 1862, laissant six fils en bas âge et sa succession spirituelle à son plus fidèle moqaddem, le taleb Mohammed ben Belqacem. C'est ce personnage religieux qui, avec une intelligence et une tenacité remarquables, donna à la congrégation qu'il représentait un développement considérable.

Méconnu aux Oulad-Djellal, où les populations restaient attachées aux fils de leur cheikh vénéré, il dut, après avoir dirigé quelque temps la zaouïa de son maître spirituel, quitter ces contrées et revenir s'installer au village d'El-Hamel, à douze kilomètres à l'ouest de Bou-Saâ'da, point déjà sanctifié par une légende merveilleuse.



Image illisible supprimée

La tradition rapporte, en effet, que ce village (El-Hamel) fut fondé vers l'an 900 de l'hégire par deux chorfa magherbins en pérégrination dans la région de Bou-Saâ'da: Sidi-A'bderrahman ben A'ïoub et Sidi-Ahmed ben A'bderrahman.

Le premier de ces thaumaturges, passant près de la source qui sert actuellement aux habitants du village, planta son bâton pastoral en terre afin de pouvoir se désaltérer plus commodément. Quand il voulut le reprendre, il constata, non sans surprise, qu'il était couvert de feuilles et devenu mûrier.

Ce prodige l'engagea à se fixer sur ce point auquel il donna le nom d'El-Hamel⁽¹⁾.

Or, Mohammed ben Belqacem était un descendant de ce pieux personnage et, naturellement, il bénéficia de sa sainte réputation.

A son retour à El-Hamel, investi de la baraka du Cheikh El-Mokhtar, il fut accueilli avec enthousiasme et la seconde zaouïa qu'il y fonda (il y en avait créé une première en 1849), devint bientôt une sorte d'institut où l'enseignement coranique, la grammaire, l'astronomie, la théologie, la logique, sans oublier les doctrines des Khelouatïa, étaient enseignées par le Cheikh Belqacem lui-même et les professeurs habiles dont il avait su s'entourer.

La réputation de thaumaturge que ses partisans lui ont faite et celle de savant et d'homme pieux qu'il méritait, contribuèrent à donner à sa congrégation une extension qui surpassa en quelques années, celle des autres branches rahmanïa.

Peu à peu, ses moqaddim avaient pénétré en Kabylie, dans le département de Constantine, voire même jusqu'à Tunis, où ils luttaient habilement contre les représentants des congrégations rivales. Leurs prosélytes, dans ces contrées éloignées de la zaouïa d'El-Hamel, sont peu nombreux, mais le renom du cheikh Belqacem y a fait de sensibles progrès. Le tableau suivant sur lequel nous avons consigné toutes les localités où l'héritier du cheikh El-Mokhtar ben Khalifa a fait édifier des couvents et compte des adeptes donnera au lecteur une idée exacte de la facilité avec laquelle un personnage habile, investi de la baraka, peut gagner la confiance des « croyants » et se tailler un domaine religieux malgré l'opposition systématique des autres chioukh.

(1) Extrait d'un travail manuscrit établi par M. le capitaine Fournier, adjoint au bureau arabe de Bou-Saâ'da.

ZAOUIA MÈRE NOMS des principaux MOQADDIM ou CHOUKHI indépendants	LOCALITÉS où la Confrérie compte DES ADEPTES							TOTAUX DES AFFILIÉS	TOTAUX GÉNÉRAUX	
	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHOUKHI	MOQADDIM	CHOUKHI	KHOUAN			
AIT-SMAIL (Djurdjura). — HAMMA (Alger). MOHAMMED BEN BELQACEM, cheikh d'El-Hamel (Bou-Sââda).	ORAN									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Mascara (mixte).....	»	»	»	»	1	»	20	»	21
	Frenda (mixte).....	»	»	»	»	2	»	87	47	136
	Zemmorah (mixte).....	»	»	»	»	2	»	608	8	664
	Tiaret (mixte).....	1	»	12	1	1	»	106	25	145
	Ammi-Moussa (mixte).....	»	»	»	»	2	»	222	20	244
	ORAN									
	TERRITOIRE DE COMMANDEMENT									
	Afou (annexe).....	»	»	»	»	4	»	649	477	821
	Tiaret (cercele).....	»	»	»	»	2	»	469	»	471
	ALGER									
	TERRITOIRE CIVIL									
	Alger.....	»	»	»	»	1	»	500	»	501
	Bir-Babalou.....	»	»	»	»	1	»	1.100	»	1.101
	Blida.....	»	»	»	»	2	»	297	»	299
	Boufarik.....	»	»	»	»	»	1	15	»	16
	Bouffan.....	1	»	6	»	2	»	200	6	214
	Boufra.....	»	»	»	»	»	»	120	»	120
	Cherchell.....	»	»	»	»	1	»	170	»	171
	Courbet.....	»	»	»	»	2	»	402	4	408
	Fort-de-l'Eau.....	»	»	»	»	1	»	10	»	11
	Gouraya.....	»	»	»	»	»	»	40	»	40
	Gouraya (mixte).....	»	»	»	»	»	»	85	»	85
	Aumale (mixte).....	1	»	»	»	4	»	1.041	»	1.045
	Tablat (mixte).....	5	»	»	»	10	»	640	»	650
	Boghari (plein exercice).....	»	»	»	»	2	»	40	20	62
	Boghar (plein exercice).....	»	»	»	»	1	»	32	»	33
	Berrouaghia (mixte).....	»	»	»	»	»	»	2.200	»	2.200
	Boghari (mixte).....	»	»	»	»	6	»	3.270	»	3.276
	Miliana.....	»	»	»	»	1	»	32	»	33
	Téniet-el-Haâd.....	»	»	»	»	»	»	16	»	16
	Djendel (mixte).....	»	»	»	»	5	»	454	»	459
	Hammam-Righa.....	»	»	»	»	1	»	436	»	437
	Téniet-el-Haâd (mixte).....	»	»	»	»	11	»	364	»	375
Ouarsenis.....	»	»	»	»	5	»	145	»	148	
Dra-el-Mizan.....	»	»	»	»	2	»	120	»	122	
Fort-National.....	»	»	»	»	»	»	96	»	96	
Mascara.....	»	»	»	»	1	»	55	»	56	
les Trembles.....	»	»	»	»	»	»	30	»	30	
Les Braz (mixte).....	»	»	»	»	2	»	520	»	522	
Orléansville.....	»	»	»	»	»	»	488	»	488	
Chétiff.....	»	»	»	»	1	»	39	»	40	
Ténès (mixte).....	»	»	»	»	1	»	435	»	435	
Djurdjura (mixte).....	»	»	»	»	1	»	19	»	20	
<i>A reporter</i>	8	»	18	1	81	1	14.103	307	14.511	14.511

ZAOUIA MÈRE	NOMS des principaux moqannas ou chiocki indépendants	LOCALITÉS où la Confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	OUKLA	TOLBA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAUX DES AFFILIÉS	TOTAUX GÉNÉRAUX
AIT-SMAIL (Djurdjura) — HAMMA (Alger). MOHAMMED BEN BELQACEM, cheikh d'El-Hamel (Bou-Saâda)		<i>Report</i>	8	»	18	1	81	1	14.103	307	14.511	14.511
		ALGER TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Sidi-Aïssa.....	»	»	»	»	4	»	712	12	728	
		Laghounat.....	1	»	»	»	9	»	694	255	948	
		Boghar (cercele).....	12	»	»	»	6	»	7.520	»	7.526	
		Chellala.....	»	»	»	»	7	»	1.264	»	1.272	
		Bou-Saâda.....	14	1	130	1	14	»	3.304	»	3.470	
		Barika.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Djelfa.....	»	»	»	»	25	»	9.520	1.300	10.843	
		Alfia (mixte).....	»	»	»	»	»	»	46	»	46	
		M'sila (mixte).....	1	»	»	»	2	»	220	»	222	
		CONSTANTINE TERRITOIRE DE COMMANDEMENT										
		Biskra.....	»	»	»	»	1	»	1.020	72	1.096	
		Touggourt.....	»	»	»	»	»	»	150	»	150	
		El-Oued.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
		Barika.....	»	»	»	»	8	»	420	110	538	
		Touggourt (cercele).....	»	»	»	»	»	»	102	»	102	
		Ouled-Djellal (poste).....	3	»	»	»	6	»	1.735	45	1.786	
		TOTAUX GÉNÉRAUX....	29	1	168	2	164	4	40.810	2.091	43.240	43.240

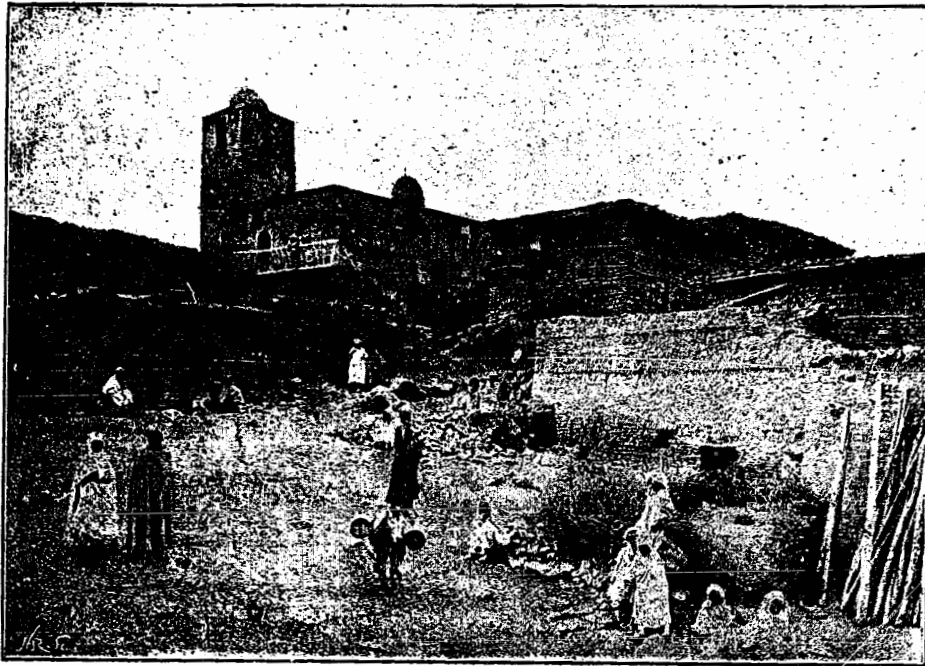
Le Cheikh Mohammed ben Belqacem est mort le 2 juin dernier, dans la tribu des Saharé-Ouled-Brahim, du cercle de Boghar. Il était âgé de 78 ans⁽¹⁾. Il a laissé sa succession à son neveu Hadj-Mohammed ben Belqacem auteur de plusieurs ouvrages et notamment du *Er-Raouch el-Basim-fi-mena-qib-ech-Cheikh-Mohammed ben Ali-Qacim*, sorte de biographie du marabout d'El-Hamel, qui n'offre rien de particulier.

(1) Le 16 juillet, une cérémonie religieuse a eu lieu dans la mosquée des Mouamines à Bou-Saâ'da, pour honorer la mémoire du marabout d'El-Hamel. Tous les personnages officiels, civils et utilitaires, y assistaient au milieu d'une nombreuse affluence de tolba et d'Arabes.

A cette occasion, M. le chef de bataillon Crochard, commandant supérieur du cercle de Bou-Saâ'da, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les services rendus par le Défunt :

« Si Mohammed ben Belqacem s'était rallié franchement, loyalement, sans arrière pensée à la cause française, détruisant par sa lumineuse logique, les projets de ceux qui nous étaient hostiles, nous aidant de toutes les forces de sa volonté dans une œuvre de civilisation que son intelligence avait comprise, luttant même

6° C'est dans la petite oasis de Masmoudi, que le sixième grand moqaddem de Mohammed ben A'zzouz, Si Sadok ben El-Hadj, alla fonder une importante zaouïa : On connaît les vicissitudes de la branche rahmaniïa issue de ce personnage religieux : le monastère de Masmoudi fut détruit par le général Devaux en 1859 à la suite de l'insurrection de l'Aurès fomentée dans cet établissement. Le Cheikh Si Sadok après avoir soulevé les tribus de l'Ahmar-Khaddou et des Beni-bou-Sliman en 1849-1850, fait appel, contre



Zaouïa de Teniet-el-A'bed (Aurès mixte)
(Vue communiquée par M. Arripe, administrateur).

nous, aux montagnards de l'Aurès en 1858.1859. Vaincu, il obtint l'aman la première fois, mais il fut fait prisonnier la seconde et interné en France, puis à El-Arrach, où il mourut en 1862.

Ses moqaddim se placèrent sous la direction de son fils Si Tahar et pour la faire triompher, au risque de se compromettre dans l'esprit de beaucoup de gens et de porter atteinte à son prestige ».

Après ce discours, le neveu et successeur spirituel du Cheikh-Mohammed ben Belqacem et le cadî de Bou-Saâ'da, Ibrahim-Rahmani-Mohammed ben Ahmed ben Salah, ont pris successivement la parole pour rappeler l'origine chérifienne, les vertus et l'œuvre du défunt.

La cérémonie s'est terminée par une immense diffâ qui a réuni tous les pauvres et les nécessiteux de la ville.

l'aidèrent à édifier une zaouïa à *Tirmermacin*, fraction des Oulad-Youb, tribu de l'Ahmar-Khaddou (poste de Tkout), au nord de Masmoudi où ils centralisent leur action. Leurs khouans sont répandus dans les localités énumérées dans l'état ci-après:

ZAOUÏA MÈRE	NOMS des principaux moqaddim ou caroukh indépendants	LOCALITÉS où la Confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUÏA	OUKLA	TOLBA	CHOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAUX DES AFFILIÉS	TOTAUX GÉNÉRAUX	
AIT-SMAIL (Djurdjura). HAMMA (Alger).	Zaouïa de Tirmermacin, tribu de l'Ahmar-Khaddou (Tkout - poste), dirigée par Si-Fahar-ben-Si-Satouk ben El-Hadj.	CONSTANTINE											
		TERRITOIRE CIVIL											
		Aurès (mixte).....	2	»	»	»	2	»	657	325	984	2.476	
		Khenchela (mixte).....	»	»	»	»	3	6	110	40	150		
		Ain-Touta.....	»	»	»	»	3	6	289	27	325		
		CONSTANTINE											
		TERRITOIRE DE COMMANDEMENT											
		Touggourt.....	»	»	»	»	1	2	103	46	122		
		Tkout.....	1	»	23	1	4	10	500	300	840		
		Oulad-Djellal.....	»	»	»	»	»	»	46	»	46		
TOTAUX.....			3	»	25	1	13	24	1.705	708	2.476	2.476	

Telle est la confrérie des Rahmanïa : en moins d'un siècle, elle s'est répandue sur tout le territoire de l'Algérie et a englobé dans son sein, la plus grande partie de la population.

Aujourd'hui, elle peut être comparée à une église nationale divisée en plus de vingt diocèses avec ses maîtrises, ses évêques et ses vicaires. Mais une église sans unité de direction, désagrégée, dont les représentants sont séparés par des rivalités intestines et dirigent des chapelles indépendantes qui rivalisent d'audace et multiplient leur moyen d'action pour attirer à elles le plus grand nombre possible d'adhérents.

Le tableau récapitulatif ci-après nous montre les principaux dignitaires de ces congrégations dissidentes avec leurs couvents, leur personnel actif et sédentaire dirigeant près de 160 mille affiliés⁽¹⁾.

(1) Dans son ouvrage *Marabouts et Khouan*, M. Rinn fait l'historique d'une confrérie issue des Rahmanïa. Il l'appelle « Derdouria », du nom de son patron Si El-Hachemi ben Si A'li-Derdour, né à Médrouna (Aurès), où il fonda une association secrète en 1876.

En réalité, ce personnage religieux, élève de la zaouïa de Khanga-Sidi-Nadji, était un moqaddem dissident qui n'a jamais suivi d'autres doctrines que celles des Rahmanïa.

A la suite des troubles de l'Aurès, sa famille et ses khouan ont supporté les conséquences de leur fanatisme, et, par leur attitude hostile à certaines branches des Rahmanïa, on les a toujours considérés comme étant inspirés par les chefs d'autres

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ADEPTES RAHMANIA

DIRECTEURS SPIRITUELS ET TEMPORELS des congrégations rahmania indépendants	ZAOUÏA	OUKLA	TOLBA	CHOUKII	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAUX DES AFFILIÉS	TOTAUX GÉNÉRAUX
Hadj - Ali ben Hamlaoui ben Khalifa (à Châteaudun - du Rhuael, mixte).....	44	»	136	1	227	352	33.769	3.043	39.328	39.328
"Hocini" Mohammed ben Belqacem, de Boudjellil (Akbou, mixte).....	42	8	»	1	64	»	7.904	1.115	9.092	9.092
Divers.....	19	1	110	15	143	199	18.307	2.232	21.007	21.007
Sidi-el-Hadj-Mohammed-Es-Saïd ben Bachtarzi (Constantine)...	8	1	25	»	85	104	7.896	1.938	10.070	10.070
Mekki ben Mostafa ben Si Mohammed b. A'zzouz (Tunis); son frère Lazhari (Nefta).....	15	»	66	1	76	80	12.520	1.206	13.949	13.949
Si Mohammed-Lazhari ben Abdelhalid (Kheiran) et son fils (Khanga-Sidi-Nadji).....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ali ben A'Isman (Tolga).....	17	»	146	1	101	86	15.685	833	16.852	16.852
Zaouïa d'El-Hamel (Bou-Saâda).....	29	1	168	2	164	4	50.810	2.091	53.240	53.240
Si Tahar ben Si Sadok ben El-Hadj (Timernacin).....	3	»	25	1	13	24	1.705	708	2.476	2.476
TOTAUX.....	177	11	676	23	873	849	140.596	13.186	156.214	156.214

C'est une force heureusement sans moteur, qui, lentement, s'émiette et finira, tôt ou tard, par disparaître.

Cependant, les vieilles règles liturgiques des Khelouatïa subsistent encore avec leurs prescriptions rigoureuses, leurs mystères et leurs oraisons. Dans les grands monastères de Nefta, Tolga, El-Hamel, etc., aussi bien que

confréries on bien comme des rebelles aux ordres émanés de la zaouïa mère. Ils forment, en ce moment, une congrégation composée d'un cheikh, un moqaddem, 1.020 khouan ou habbab et 250 khaouniet desservis par leur zaouïa de Médrouna (Aurès mixte). Nous la signalons à titre documentaire, son influence (tant toute locale et ses doctrines ni la manière d'être de ses membres n'offrant rien de particulier pour le lecteur.

dans les couvents secondaires disséminés en Algérie; le moqaddem jaloux de son autorité et de ses privilèges conserve par devers lui, le diplôme d'investiture qui a fait sa fortune et le rappelle sans cesse à ses devoirs.

Or, nous l'avons vu, l'esprit qui se dégage de ce document est encore celui des Khelouatïa des premiers jours; si la forme a subi quelques modifications, le fond est demeuré invariable : On y remarque toujours les recommandations du Cheikh-el-Bakri au maître spirituel de Sidi A'bderrahmanbou-Qobrine.

Certes, on ne retrouve plus, parmi nos Rahmanïa, ces Khelouaiïa de jadis méprisant la vie de ce monde et allant chercher dans la retraite l'extase provoquée par les privations de toutes sortes. C'est à peine si quelques vieillards finissent en cénobites, leur existence; de ce côté le temps a fait son œuvre... les dieux s'en vont. Mais, les liens indissolubles qui unissent le « frère » à son maître spirituel n'ont rien perdu de leur vigueur et, si, dans leurs pratiques, il y a plus de religiosité que de religion, il ne faut pas oublier que le mystère est leur principe sacré et que de simple association de mystiques et d'extatiques qu'était la confrérie des Rahmanïa, elle s'est transformée en société politico-religieuse à laquelle les intérêts temporels sont loin d'être indifférents.

CONFRÉRIE DES TIDJANÏA

FONDÉE PAR

SI AHMED BEN MOHAMMED BEN EL-MOKHTAR BEN SALEM-ET-TIDJANI

Né en 1150 de l'hég. (1737-38 de J.- C.)

Au pied du versant sud du Djebel-Amour, s'élève le qsar au nom prédestiné d'A'in-Mahdi (la fontaine du Maître de l'heure). Il est l'œuvre d'un de ces Choria missionnaires qui, au XVIIe siècle, venaient du Maghreb (de l'Ouest) pour fonder ces ribat qu'on voit encore disséminés, çà et là, sur tout le territoire de l'Afrique septentrionale.

Le renom de sainteté des apôtres qui, tour à tour, prenaient la direction de ce ribat le rendit bientôt célèbre ; aussi des savants illustres et des chorfa divinisés y accouraient de toutes parts, les uns pour y professer leurs doctrines, les autres pour y propager leurs miracles. Sa renommée grandissante, le prestige des hommes pieux qui en avaient fait leur domaine, parvinrent à leur